



Centre Communal d'Action Sociale
615, avenue de Montpellier
34 970 Lattes
Tel : 04 67 22 56 23
Fax : 04 67 22 59 13
Mail : ccas@ville-lattes.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE **« LE NID DU MÉJEAN »**



Rue des Vergers
34 970 Lattes

Tel : 04 67 64 74 80
Fax : 04 67 64 95 17

Responsable : FAURE Aurélie
Adjointe : JEAMPIERRE Laurence

Sommaire

Sommaire.....	2
Présentation « Nid du Méjean ».....	4
I. Accueillir l'enfant et sa famille.....	5
1. Le protocole d'admission.....	5
2. La familiarisation.....	6
3. L'adulte de référence.....	6
4. L'accueil au quotidien.....	7
• Accueil du matin.....	7
• Accueil du soir.....	7
• Objet transitionnel : la place du doudou.....	8
5. Accompagnement à la parentalité.....	8
II. Besoins quotidiens de l'enfant	9
1. Le repas	9
• L'unité des bébés	9
• Les unités de moyens / grands	10
2. Le sommeil	10
• Chez les bébés	10
• Chez les moyens / grands	11
3. Les soins	11
• Change	11
• L'acquisition de la propreté	11
III. Eveil de l'enfant	12
1. La libre motricité chez les bébés	12
2. Les jeux libres	12
3. Les activités organisées	13
4. Activités de la vie quotidienne	14
5. Sorties et partenariats	14
• Jardin	14
• Promenades	14
• Partenariats	14
IV. L'enfant au cœur du projet	15
1. L'autonomie	15
2. Nommer et prénommer l'enfant	15
3. La verbalisation	16
4. Cadres et limites en collectivité	16

5. Comportements dits « agressifs »	17
6. Les morsures	17
7. Plaies et bosses	18
V. Projets spécifiques	19
1. Jardin potager	19
2. Libre circulation	19
3. Projet intergénérationnel	20
4. Les gestes associés à la parole	20
Conclusion	21

Présentation « Le Nid du Méjean »

« Le Nid du Méjean » est un lieu d'accueil et d'éveil pour les jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans situé à Lattes centre.

Il a ouvert ses portes le 1er décembre 2003 afin de répondre à une demande toujours constante des parents de la commune.

C'est un multi accueil municipal, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).

La structure accueille 65 enfants entre 7h30 et 19h du lundi au vendredi, dans 5 unités de vie. Chaque section se compose d'une salle de vie, d'un dortoir, d'une salle de change.

D'autres espaces sont dédiés aux enfants : le hall et l'espace graphique pour des activités manuelles et motrices ainsi que le « bateau ». A ceux-ci s'ajoutent des espaces extérieurs permettant l'utilisation de vélos et autres porteurs ainsi que diverses activités au gré des saisons.

L'équipe de professionnels qui encadre les enfants se compose de :

- Une directrice infirmière,
- Une adjointe éducatrice de jeunes enfants,
- Une infirmière diplômée d'Etat,
- Des éducateurs de jeunes enfants,
- Des auxiliaires de puériculture,
- Des agents techniques territoriaux avec ou sans CAP Petite Enfance.

Les professionnels travaillent autour de valeurs communes permettant aux jeunes enfants de s'épanouir dans un environnement enrichissant et sécurisant.

I. Accueillir l'enfant et sa famille

Le multi accueil est souvent le 1er lieu de séparation entre l'enfant et sa famille. L'enfant va découvrir un nouvel environnement, de nouvelles personnes... C'est pourquoi, les professionnels du « Nid du Méjean » attachent une importance particulière à ce premier accueil.

Notre mission est donc de faire découvrir aux familles les lieux et les personnes qui vont s'occuper de leur enfant et d'instaurer une relation de confiance basée sur le dialogue, la communication, l'échange et la compréhension.

1. Le protocole d'admission

La directrice du multi accueil, et son adjointe, reçoivent les parents lors d'une réunion commune afin de préparer l'admission. Cet entretien vise à présenter le fonctionnement de la structure et de répondre aux éventuelles questions des parents. Sont abordés :

- Le fonctionnement du multi accueil :
 - Le projet éducatif et le projet pédagogique,
 - Le règlement intérieur,
 - L'utilisation de la pointeuse,
 - Les renseignements sur les délégués des parents et le conseil d'administration.

A l'issue de cette réunion a lieu la visite des différents espaces dédiés aux enfants ainsi qu'une prise de rendez-vous afin de faire le contrat d'accueil.

Lors de cet entretien individuel, nous parlerons :

- De la date du 1^{er} jour de familiarisation
- Du besoin de la famille :
 - Les nécessités d'accueils (journaliers et hebdomadaires),
 - Les attentes des parents.
- L'accueil de l'enfant :
 - La présentation de l'unité dans laquelle l'enfant sera accueilli
 - La santé de l'enfant et ses habitudes de vie.
- Les modalités d'inscription :
 - Le calcul du prix de la journée,
 - La constitution du dossier médical de l'enfant.

2. La familiarisation

La familiarisation est une période qui permet à l'enfant et à ses parents de découvrir et de s'approprier ensemble un nouvel environnement. Il permet également aux professionnels de connaître les habitudes de vie de l'enfant et de sa famille afin d'avoir une continuité dans les soins qui lui sont apportés.

Il est nécessaire que les familles se sentent en confiance et qu'un véritable échange s'installe entre l'enfant, ses parents et les professionnels. Les parents peuvent exprimer leurs appréhensions et leurs angoisses sans crainte d'être jugés. Ce temps de familiarisation tend à rendre la séparation plus paisible, ce qui permettra à chacun d'être plus serein.

Le service s'organise pour que la familiarisation se passe dans les meilleures conditions. Elle est modulée en fonction du rythme de l'enfant en tenant compte des contraintes du multi accueil.

La familiarisation se déroule sur 8 journées consécutives.

Les 3 premiers jours, le parent reste avec l'enfant sur différents temps de la journée (repas-change-jeux-repos).

Les 5 jours suivants et en accord avec l'équipe, l'enfant sera confié aux professionnels sur des temps de plus en plus longs.

3. L'adulte de référence

L'adulte de référence constitue un premier repère essentiel et stable pour l'enfant, notamment pour les nourrissons.

« Pour supporter l'absence de la mère, un bébé a besoin de s'appuyer sur une relation qui soit stable » (Myriam David, psychologue).

Le référent va apprendre à connaître l'enfant, son rythme, ses habitudes de vie ainsi que son environnement familial. Il va ainsi :

- Porter un regard et une attention soutenus à l'enfant afin de faire un travail d'observation individualisé,
- Assurer en priorité les soins personnalisés (repas, changes, endormissement) afin de favoriser la continuité de la prise en charge.

La personne qui a accueilli l'enfant et sa famille transmet à l'équipe les observations et informations nécessaires afin de garantir une continuité d'accueil.

4. L'accueil au quotidien

L'accueil, que ce soit le matin ou le soir, est un moment clé dans la journée de l'enfant.

C'est le passage d'une relation duelle avec le parent à des relations multiples avec les professionnels et les autres enfants. D'où l'importance de la qualité de cet accueil ainsi que des transmissions.

Le rôle des professionnels est de faire en sorte que la séparation et les retrouvailles, parfois difficile pour l'enfant et le parent, se passent le mieux possible.

- **Accueil du matin**

Ce temps d'accueil est à penser avant même l'arrivée des enfants. L'espace est aménagé pour rendre le lieu chaleureux et sécurisant avec un espace jeux et des repères.

Les enfants doivent arriver habillés, changés et en ayant déjeuné avant leur arrivée.

De 7h30 à 8h30, l'accueil est réalisé :

- Dans l'unité des Premiers Copains pour les unités de moyens-grands,
- Dans l'unité des Pitchoux pour les plus petits.

L'accueil commence toujours par un « bonjour » adressé à l'enfant et sa famille.

C'est un moment de transition pour l'enfant entre sa famille et la structure d'accueil.

Dans l'unité des bébés il est donc important que les parents transmettent au professionnel, tous les éléments d'informations nécessaires à la continuité des soins (sommeil, état de santé, traitements éventuels,...).

Dans les unités de moyens-grands, seules les informations qui changent du quotidien de l'enfant seront transmises.

- Le parent est fortement invité à rejoindre l'adulte et les enfants en activité pour les transmissions afin que le professionnel puisse continuer à gérer le groupe.
- Le parent doit toujours verbaliser son départ même si c'est parfois au prix de quelques larmes,
- Si nécessaire, le professionnel prend l'enfant dans ses bras ou propose à l'enfant son doudou et sa tétine pour faciliter cette séparation.

Après un temps de chansons ou d'histoires, les enfants rejoignent leurs unités respectives.

- **Accueil du soir**

L'accueil du soir est tout aussi important que celui du matin. C'est un nouveau moment de séparation et de retrouvailles.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, les transmissions seront de plus en plus succinctes. Seules les informations sortant du quotidien seront transmises.

Toutefois en cas de questionnements particuliers, le professionnel prendra le temps de recevoir le parent à un moment plus opportun.

- **Objet transitionnel : la place du doudou**

Le doudou est un objet qui représente le lien avec la maison quand l'enfant est séparé de sa famille. Le doudou devient rassurant et l'aide à mieux vivre cette situation. C'est pourquoi l'enfant peut-être d'avantage attaché à son doudou à la crèche qu'à la maison.

Il favorise la sécurité affective de l'enfant et il est un repère réconfortant dans toutes les situations.

Dès lors que l'enfant en ressent le besoin et quelque soit le moment (le change, le repas,...), il peut prendre son doudou. Toutefois les professionnels accompagnent l'enfant pour qu'il se sente suffisamment en sécurité et qu'il puisse se séparer de plus en plus de son objet transitionnel, notamment lors des activités et des jeux extérieurs.

Aucun jour ne se ressemble pour l'enfant et lui seul connaît son besoin. Le professionnel peut essayer de proposer un jeu ou un câlin à l'enfant. Mais souvent lors des moments de transition (de l'extérieur vers l'intérieur ou d'une pièce à une autre), seul le doudou devient rassurant.

C'est leur objet personnel !

5. Accompagnement à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité s'exprime individuellement auprès de chaque famille lors de l'admission, de l'adaptation, d'échanges divers ou individuellement lors des rendez-vous, mais aussi collectivement lors des réunions d'informations et des réunions d'unités de début d'année.

Les professionnels du multi accueil restent à l'écoute des familles quotidiennement et peuvent orienter les parents vers d'autres professionnels compétents (LAEP, MODERATO, CIDFF...).

Outils à disposition

Des temps conviviaux, pour favoriser les échanges informels entre professionnels de la crèche et parents, tels que fêtes, cafés des parents ou des activités parents-enfants.

Ces outils permettent de répondre aux questionnements des parents et de les accompagner.

II. Besoins quotidiens de l'enfant

Au cours des soins tels que le repas et le change, qui peuvent sembler très matériels et insignifiants, l'enfant va puiser toute la sécurité affective et la prise de conscience de lui-même. Les professionnels devront donc lui offrir des temps de soins de qualité, toujours dans le souci de préserver ou susciter le plaisir et de favoriser son autonomie.

1. Le repas

Le temps du repas doit être un temps de plaisir et de communication amenant un sentiment de bien-être profond à l'enfant.

C'est pourquoi il est important que les professionnels, et les adultes en général, réfléchissent autrement ce moment.

Le repas est fourni par la structure et réalisé sur place. Les menus sont élaborés par un cuisinier et un professionnel compétent de la société en charge des repas sous la responsabilité de la directrice.

Deux services sont prévus chaque jour :

- 11h pour les bébés commençant la diversification,
- 11h30 pour les moyens/grands

• Le repas des bébés

Il est important de savoir que pour un bébé, avoir faim est une douleur. Il convient donc d'apaiser cette douleur dans la convivialité pour en faire un moment de bonheur.

Pour cela, certaines conditions doivent être réunies. Tout d'abord, le bébé prendra son biberon dans les bras de l'adulte référent (tant que possible), qui sera bien installé, au calme et toujours au même endroit.

Ensuite, le repas sera donné sur les genoux jusqu'à ce que l'enfant soit en capacité de manger à table.

Afin que l'attente du repas soit plus sereine pour l'enfant et qu'il anticipe ce moment d'intimité entre l'adulte et lui, un ordre de repas des enfants sera établi après une observation minutieuse du groupe.

Quelques informations complémentaires :

- Les parents amèneront les biberons chaque matin et les récupéreront chaque soir.
- Aucun aliment ne sera donné à la crèche s'il n'est pas goûté au préalable à la maison. La fiche d'introduction alimentaire sera mise à jour régulièrement.
- Trois sortes de textures seront proposées selon l'évolution de l'enfant : mixé, mouliné et morceaux. Les parents doivent, à la maison, accompagner leur enfant aux transitions de ces textures. Les professionnels se réservent le droit d'effectuer le changement en fonction des capacités de l'enfant, en accord avec les familles.
- Les repas sont maintenus au chaud jusqu'à 13h30. Passé ce délai, des petits pots seront donnés à l'enfant.
- Quel que soit l'âge de l'enfant, l'eau potable sera consommée. Aucune bouteille d'eau ne sera acceptée sans prescription.
- Les boîtes de lait fournis par les parents seront fermées et pourront être conservées 3 à 4 semaines selon les marques.

- **Le repas des moyens/ grands**

Le repas se déroule dans les unités respectives des enfants. Il y aura 1 adulte pour 6 enfants maximum.

Chaque enfant mangera à la même table chaque jour pour qu'il y ait un repère dans l'espace. Il sera installé confortablement avec les pieds touchant le sol ou sur un cale-pied.

Un professionnel sera en charge de la mise en place et les enfants seront servis en même temps de l'entrée au dessert. Chaque enfant choisira l'ordre dans lequel il souhaite manger et ce qu'il **VEUT** manger.

L'adulte en charge du groupe d'enfants nommera les aliments et encouragera l'échange autour des saveurs, des couleurs, des goûts mais il parlera aussi de la vie quotidienne individuellement.

Dès que l'enfant a terminé son repas, il pourra débarrasser son assiette et sera invité à se laver les mains et le visage.

Puis il rejoindra le professionnel disponible pour aller jouer dans la salle de vie.

2. Le sommeil

Chez l'enfant le sommeil constitue un besoin vital qui est indispensable pour son bien être.

Le sommeil est loin d'être une période de récupération passive, il contribue à la croissance, au développement des fonctions mentales de l'enfant et permet à l'organisme de récupérer des forces. Lorsqu'il dort, l'enfant enregistre tout ce qu'il a vécu pendant sa phase d'éveil.

Il est essentiel de respecter le rythme d'endormissement de chaque enfant. Les parents doivent transmettre au moment de l'adaptation et lors des transmissions les rituels pour endormir leur enfant.

Les professionnels sont attentifs aux signes de sommeil : pleurs, se frotte les yeux, réclame son doudou, sa tétine,... et créent une semi-pénombre dans le dortoir.

La plupart des nourrissons font une sieste en matinée et une autre en après-midi. Puis, entre l'âge de un an et de 2 ans, ils délaissent en général la sieste du matin. Jusqu'à l'âge de quatre ans environ, ils ont besoin de la sieste de l'après-midi.

Le multi accueil a pour valeur de ne pas réveiller un enfant qui dort. Toutefois, le parent peut réveiller son enfant accompagné d'un professionnel, ou peut venir le chercher ultérieurement.

- **Chez les bébés**

Les nourrissons sont mis en pyjama ou en body, selon la température du dortoir. Ils sont ensuite placés dans une turbulette, sans chaussette, ni collier d'ambre, ni accessoire pour cheveux ou attache tétine.

Les bébés pleurent parfois avant l'endormissement. Les professionnels vérifieront que l'enfant a son doudou et sa tétine et pourront rester le temps nécessaire dans le dortoir pour le rassurer.

- **Pour les moyens et les grands**

Les enfants sont également mis en pyjama, ou bien placés dans une turbulette. Deux professionnels restent dans la pièce jusqu'à endormissement des enfants puis la sieste est surveillée soit par un professionnel, soit la porte du dortoir reste entre-ouverte.

Comme chez les bébés, les accessoires de cheveux et les colliers d'ambre sont retirés pour les temps de sieste par mesure de sécurité.

3. Les soins

Les soins sont des moments privilégiés entre l'adulte et l'enfant.

Il nous semble important de créer une relation de confiance basée sur le respect de l'enfant et de son intimité.

4. Le change

Le change constitue un moment privilégié au cours duquel s'approfondit la relation adulte/enfant.

Il est effectué une fois au cours de la matinée et de l'après-midi et dès que la couche est souillée.

Les gestes et paroles doivent encourager la coopération de l'enfant et peuvent contribuer à lui faire prendre connaissance de son corps.

- **L'acquisition de la propreté**

Les enfants apprennent progressivement à maîtriser leurs sphincters.

Théoriquement vers 2 ans la plupart des enfants sont biologiquement prêts à délaisser la couche. L'acquisition de la propreté doit commencer à la maison. Cependant l'équipe peut en discuter avec les parents lorsqu'elle observe que l'enfant en est capable. De la même façon les professionnels sont en mesure de dire aux parents que leur enfant n'est pas encore prêt.

Il est conseillé que l'enfant porte une tenue adéquate lui permettant d'être autonome (éviter les salopettes, les ceintures, bodys,...) et que les parents apportent suffisamment de change complet.

III. Eveil de l'enfant

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, dans la construction de son individualité et de sa personnalité. Il est un apprentissage des relations sociales.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux... Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement adapté et stimulant : un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire... de jouer !

Les professionnels proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

1. La libre motricité chez les bébés

La motricité libre consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés du jeune enfant et à ne pas anticiper son développement psychomoteur.

L'adulte ne mettra jamais un enfant dans une situation qu'il n'a pas expérimenté lui-même auparavant par ses propres moyens.

« un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même » (Emmi PICKLER, pédiatre et pédagogue hongroise).

Exemple : on ne mettra pas un enfant assis ou debout avant qu'il ne le fasse de lui-même.

Nous pensons qu'il découvrira ces postures, à partir de ses intérêts, de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement et surtout parce qu'il s'en sentira capable.

L'enfant évolue la plupart du temps allongé sur le dos à même le sol ou sur un matelas dur pour ne pas entraver ses mouvements.

C'est à partir de la position sur le dos que l'enfant va éprouver les sensations de son corps et développer par lui-même des acquisitions motrices : se tourner sur le côté, sur le ventre, se mettre en position assise et enfin s'accroupir, se mettre debout et marcher.

Les jouets sont adaptés à l'âge des enfants : mobiles, hochets à proximité...

Cette approche du développement psychomoteur favorise chez l'enfant la prise de conscience de lui-même, de son corps et de son environnement.

Pour assurer la sécurité physique et psychique de l'enfant, il y a toujours un professionnel à portée de vue ou de voix, encourageant ses initiatives par le regard ou la parole. Chaque membre de l'équipe prend le temps d'observer l'enfant, les interactions au sein du groupe et échange avec ses collègues.

C'est la qualité de l'environnement du tout petit et de sa relation à l'adulte qui seront le moteur de son développement.

2. Les jeux libres

Les unités sont aménagées avec différents espaces : coin dînette, poupées, garage, atelier, etc. Des jouets sont mis à disposition mais sans surabondance qui « noierait » l'enfant et l'empêcherait de créer du relationnel.

Cet aménagement de l'espace permet à l'enfant de choisir son jeu, de lui donner le sens qu'il souhaite et de laisser libre court à son imagination. Lors de ces moments, l'enfant peut être confronté à des problèmes qu'il va apprendre à résoudre seul.

Au-delà de l'autonomie et de la notion de confiance que le jeu libre apporte à l'enfant, ces moments vont aussi lui permettre de stimuler ses capacités, sa créativité et son imagination.

Pendant les jeux libres, l'adulte est présent, il observe l'enfant en étant à sa hauteur, assis au sol. Il peut également accompagner l'enfant si celui-ci le sollicite.

Quand un enfant est dans son jeu, l'adulte respecte son envie d'être seul et reste en observation sans interférer.

Le rangement fait partie de l'activité. L'enfant doit ainsi apprendre à remettre à sa place les jouets qu'il a utilisés. Chaque équipe en interne organise ce rangement en fonction de la disposition de l'espace et de l'âge des enfants.

3. Les activités organisées

Les activités organisées permettent de découvrir les différentes matières, les différentes sensations, développent la motricité fine et favorisent également la créativité.

Ces activités sont proposées par le professionnel qui accompagne l'enfant dans le jeu et le laisse faire. L'adulte n'est pas là pour diriger mais pour organiser l'activité et faire respecter certaines consignes.

Les activités ne revêtent aucun caractère obligatoire ; l'enfant est invité à participer mais non contraint. Elles peuvent ne pas être quotidiennes.

Différentes activités peuvent être proposées à l'enfant :

- Les activités de manipulation : pâte à modeler, transvasement, atelier cuisine, jardinage...
- Les activités artistiques : peinture, dessin, gommettes, découpage, collage.
Toutes deux permettent de découvrir différentes textures, de développer la motricité fine (manipulation d'objets), la dextérité et stimulent la créativité et l'imagination.
- Les jeux d'encastrement, puzzles : ils développent la préhension fine ainsi que la patience, la persévérance et la concentration.
- Les activités musicales
 - Les chansons, comptines et jeux de doigts éveillent au langage, enrichissent le vocabulaire, favorisent l'écoute et stimulent la mémoire.
 - Les instruments de musique permettent la découverte de différents sons et développent la préhension des objets.
- La lecture éveille au langage, enrichit le vocabulaire, encourage l'imaginaire, et stimule la mémoire.
- Les activités motrices aident à l'élaboration du schéma corporel de l'enfant, à la maîtrise de son corps dans ses déplacements et à appréhender l'espace.

4. Activités de la vie quotidienne

Elles permettent à l'enfant de s'individualiser, de se socialiser, de devenir autonome et de lui donner des repères par l'acquisition des gestes de la vie quotidienne :

- Lavage des mains,
- Habillage, déshabillage,
- Rangement.

5. Sorties et partenariats

Le multi accueil prévoit des sorties extérieures afin de faire découvrir aux enfants un autre lieu que le multi accueil ainsi que d'autres adultes et d'autres enfants.

- **Jardin**

Le multi accueil possède un jardin ombragé et doté d'un préau où les enfants se rendent généralement deux fois par jour (matin et après-midi) quel que soit le temps.

Le personnel laisse l'enfant expérimenter et découvrir l'environnement extérieur en fonction de ses besoins et capacités.

Certaines règles essentielles ont été instaurées pour garantir la sécurité de l'enfant dans cet espace de jeux :

- On ne saute pas du toboggan,
- On respecte les autres camarades,
- On ne jette pas les cerceaux,
- On ne saute pas du muret.

- **Promenades**

En dehors de la crèche, un encadrement spécifique est instauré (règlement intérieur), notamment en ce qui concerne les personnes qui accompagnent l'enfant :

- 1 professionnel pour 3 enfants de plus de 2 ans.
- 1 professionnel pour 2 enfants de moins de 2 ans.

Il y a toujours 1 personne diplômée lors de ces sorties.

Les stagiaires rémunérés et les parents rentrent dans l'encadrement des enfants (mais pas les stagiaires non rémunérés).

- **Partenariats et passerelle**

Il s'agit d'élaborer un travail en réseau avec différents partenaires et de faire découvrir aux enfants des lieux particuliers.

C'est également l'occasion d'échanges entre enfants, professionnels et parents.

Médiathèque de Lattes : Dans un espace aménagé pour les tout-petits, les livres sont mis à disposition des enfants. Les adultes les accompagnent dans la découverte du livre. C'est un moment privilégié, de plaisir, de partage et d'ouverture sur le monde imaginaire.

L'écolothèque de Saint Jean de Védas est une ferme pédagogique où les enfants découvrent la vie des animaux de la ferme et leur habitat. Ils peuvent également nourrir certains animaux et découvrir différentes plantes.

Le projet passerelle avec l'école Maternelle des Grands Tamaris permet aux enfants de découvrir leur future école et de mieux appréhender la rentrée scolaire. Lors de cette journée, les enfants concernés se rendent à l'école à pied, visitent les lieux et passent un petit moment dans la classe de petite section.

IV. L'enfant au cœur du projet

Chaque enfant est un individu à part entière qui évolue au sein de chaque famille de manière différente. Il nous semble pourtant essentiel en collectivité d'instaurer certaines valeurs permettant un développement harmonieux de chacun.

1. L'autonomie

« Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre, tout en étant acteur de son développement, de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes.

« Aide-moi à faire seul » Maria MONTESSORI

Au sein du multi-accueil, les professionnels laissent l'enfant agir seul autant que possible. Les adultes essaient de prendre le temps et donnent à l'enfant les moyens de faire son expérimentation librement tout en l'accompagnant dans l'apprentissage de l'autonomie. L'enfant doit se sentir acteur.

C'est pourquoi les professionnels éviteront de faire à sa place, l'encourageront par les gestes, le regard ou les mots.

Il est important pour cela que les professionnels aient une attitude positive, valorisent les progrès de l'enfant, le soutiennent dans ses expérimentations et ses difficultés tout en laissant la possibilité à l'enfant de se tromper.

Ainsi l'enfant aura confiance en lui et pourra gagner en autonomie.

Exemples :

- Autonomie par le jeu : les enfants pourront exprimer leurs émotions, laisser libre court à leur imagination, apprendre à faire eux-mêmes.
- Autonomie au quotidien : donner des repères, des rituels (lavage des mains, rangement des habits lors des changes...) au repas (laisser l'enfant manger seul, se servir de l'eau...) lors de l'habillage et du déshabillage et lors des soins (l'adulte demande la participation de l'enfant).

2. Nommer et prénommer l'enfant

Afin de connaître l'enfant dans son identité propre et familiale, il est primordial de l'appeler par son prénom.

Les surnoms, péjoratifs ou non, ne reconnaissent plus l'enfant en tant que personne mais en tant qu'image affective de l'adulte qui n'agit alors plus en tant que professionnel. Il s'agit de maintenir une distance affective.

Les professionnels doivent appeler l'enfant par son prénom et non user de surnoms tels que « mon chéri », « mon chat », « mon lapin », « mon loulou »,...

De même, les petits noms affectifs appartiennent à la famille. En aucun cas, l'adulte ne doit créer un lien aussi privilégié qu'entre l'enfant et ses parents. Même le professionnel qui connaît l'enfant en dehors de la structure ne doit pas faire usage de petits noms.

L'ensemble des équipes de la structure agissent avec professionnalisme et respect.

3. La verbalisation

Les professionnels cherchent à mettre des mots sur ce que vit l'enfant et l'encourage à exprimer ce qu'il ressent.

L'enfant est un individu à part entière, c'est pourquoi le personnel :

- Verbalise chaque geste, chaque soin apporté à l'enfant,
- Inclue l'enfant lorsque la conversation le concerne et qu'il se situe à proximité,
- S'adresse à lui à sa hauteur et calmement,
- Encourage l'enfant à s'exprimer,
- Laisse l'enfant résoudre seul une relation conflictuelle afin qu'il accède au langage (dans la mesure du possible),
- Met des mots sur les émotions.

La verbalisation permet au jeune enfant d'anticiper les choses et d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, l'équipe opte pour une attitude plus ferme et sécurisante pour l'enfant.

4. Cadres et limites en collectivité

L'ensemble du personnel du multi accueil considère que si les règles sont indispensables, elles doivent toutes avoir du sens, autant pour les professionnels, que pour les enfants et les parents.

Les limites vont aider l'enfant à se construire et à se préparer à la socialisation. Pour garantir leur sécurité, et leur apprendre à gérer leurs émotions telles que la frustration, la colère, l'euphorie, la structure fixe des règles et des limites.

Les interdits doivent être accompagnés d'une explication simple, logique et compréhensible par l'enfant. Aider un enfant à grandir c'est pouvoir lui dire « non » et refuser de céder à tous ses désirs.

Lorsqu'un enfant transgresse trop les règles, les professionnels lui proposent en fonction de la situation et de son âge :

- Un temps de calme avec l'adulte à l'écart du groupe ou seul sous la vigilance de l'adulte,
- Un temps dans une autre unité avec d'autres professionnels qu'il connaît,
- De réparer le dommage causé

Les enfants doivent continuer à respecter les règles de la crèche même en présence de leurs parents qui soutiendront les professionnels dans ce sens.

5. Comportements agressifs

Avant l'âge de trois ans, la relation aux autres est parfois compliquée pour l'enfant. Il n'a pas encore acquis totalement le langage et il se sent envahi de pulsions qu'il gère avec plus ou moins de difficultés. Pour cette raison, sa première réaction face à une situation qui le dérange est souvent agressive et s'exprime à travers des tapes, des morsures, des griffures,... La notion de partage n'étant pas encore totalement assimilée les conflits concernent généralement les jouets.

Peu à peu, l'acquisition du langage aidera l'enfant à exprimer ses émotions et prendra le pas sur l'agressivité. Cela demande du temps, c'est pourquoi les professionnels de la structure aident l'enfant à travers la verbalisation en mettant des mots sur leurs émotions et leurs désirs.

Le personnel de la structure reste à l'écoute des demandes des enfants et effectue un réel travail d'observation afin d'éviter les comportements agressifs. L'adulte ne doit pas systématiquement intervenir car l'enfant doit apprendre à gérer de lui-même les conflits.

Comme dans toute collectivité, les rapports humains sont faits de sentiments variés qui s'expriment de façon plus ou moins appropriés. Il existe des interdits très clairs auxquels les enfants doivent se conformer et, dans le cas contraire, le personnel interviendra : interdiction de mordre, de griffer, de taper ou de pousser un autre enfant ou un adulte.

Les parents des enfants concernés seront informés de l'incident, mais aucun nom ne sera mentionné en raison de la discrétion professionnelle.

L'équipe est consciente qu'il est difficile pour les parents de voir leur enfant en position de victime mais aussi d'agresseur. C'est pourquoi ils pourront être accompagnés pour relativiser la situation.

6. Les morsures

La bouche est, pour l'enfant, un organe de découverte du monde qui l'entoure.

Comme certaines parties du cerveau de l'enfant ne sont pas encore matures, il n'est pas encore en capacité d'inhiber ses pulsions positives (signes d'affection- imitation...) ou négatives (moyen de réponse). Il n'est pas non plus capable de gérer ses émotions et encore moins de les raisonner.

C'est pourquoi, en cas de grande frustration, il utilise l'outil qu'il connaît le mieux : la bouche.

Cette phase de morsures a tendance à s'estomper avec l'acquisition de la parole et la faculté de négociation, acquise totalement vers 7 ans.

Les morsures entre enfants sont particulièrement récurrentes dans le milieu collectif entre 6 mois et 3 ans.

Elles laissent toujours les adultes démunis, que ce soit les professionnels ou les parents.

En cas de morsures, les professionnels du Nid du Méjean prennent d'abord en charge l'enfant qui a été mordu. Nous mettons une poche de froid sur la morsure et la massons. Nous rassurons l'enfant par des mots, un câlin, en lui proposant son doudou et/ou sa tétine.

Ensuite nous accompagnons l'enfant qui a mordu en mettant des mots sur son acte (« il est interdit de mordre ; ça fait mal... »). Nous lui proposons aussi une alternative tels que : anneau de dentition, balles, poupon. Notre attitude est à la fois ferme et bienveillante.

Bien évidemment nous tentons d'anticiper ces actes par une observation accrue du groupe, en décroissant pour limiter les tensions.

Toutefois, malgré toutes ces précautions, il s'agit d'une pulsion donc d'un acte rapide et il nous est difficile d'empêcher certaines morsures.

En cas de morsures, les professionnels du Nid du Méjean prennent d'abord en charge l'enfant qui a été mordu. Nous mettons une poche de froid sur la morsure et la massons. Nous rassurons l'enfant par des mots, un câlin, en lui proposant son doudou et/ou sa tétine.

Ensuite nous accompagnons l'enfant qui a mordu en mettant des mots sur son acte (« il est interdit de mordre ; ça fait mal... »). Nous lui proposons aussi une alternative tels que : anneau de dentition, balles, poupon. Notre attitude est à la fois ferme et bienveillante.

Bien évidemment nous tentons d'anticiper ces actes par une observation accrue du groupe, en décroissant pour limiter les tensions.

Toutefois, malgré toutes ces précautions, il s'agit d'une pulsion donc d'un acte rapide et il nous est difficile d'empêcher certaines morsures.

Lors d'une morsure avérée, nous avertissons la famille à l'occasion des transmissions du soir et gardons bien évidemment l'anonymat de l'enfant qui a mordu.

Il est également possible que les professionnels n'aient pas vu l'acte et il est important que les parents puissent en discuter avec l'équipe le lendemain.

Nous entendons « la détresse » des parents qui récupèrent leur enfant avec des traces de morsures ; c'est pourquoi nous restons à la disposition des familles pour entendre ces difficultés.

7. Plaies et bosses

Chaque enfant accueilli en crèche vit des expériences diverses pour apprendre à se déplacer, à marcher et à se socialiser.

Pour acquérir tous ces apprentissages, il faut du temps, des essais et parfois des échecs multiples.

Au travers du jeu, l'enfant cherche souvent la prise de risques. Les professionnels de la structure accompagnent chaque enfant dans ses expériences en proposant des activités variées et un aménagement de l'espace réfléchi. Sous une surveillance de chaque instant, les adultes laissent les enfants faire leurs propres expériences en intervenant le moins possible, bien que des limites pour leur sécurité soient fixées.

Les enfants ne sont jamais laissés seuls et un environnement adapté est mis en place pour leur sécurité. Cependant, les parents doivent être conscients qu'en choisissant ce mode de garde, les professionnels ne pourront leur assurer que ni plaies ni bosses surviennent.

Lorsque l'enfant vit cette expérience désagréable, il est soigné, consolé et câliné à la hauteur de son mal-être et de son besoin. Nous apportons les soins nécessaires à l'enfant (pack de froid sur la blessure et si nécessaire, nettoyage à l'eau et au savon). Le doudou et la sucette de l'enfant sont proposés si besoin. Une des deux infirmières est prévenue et vient constater la blessure.

Certes, l'équipe de la crèche est consciente qu'il n'est jamais agréable de retrouver son enfant avec des bleus, plaies ou bosses et nous mettons tout en place pour que cela arrive le moins possible.

Pour autant, il ne s'agit ni d'une faute, ni d'un manque de vigilance de la part des professionnels mais d'une expérience de l'enfant.

Nous restons transparents et si dans la journée un tel événement se produit, nous informons les parents des circonstances aux transmissions du soir ou nous les appelons dans la journée pour les avertir.

V. Projets spécifiques

Les professionnels de la crèche souhaitent travailler autour de projets différents.

1. Jardin potager

L'objectif de la création d'un jardin potager pour les enfants est avant tout de leur proposer une activité ludique.

Le jardin potager permet également aux enfants :

- D'apprendre à respecter la nature,
- De découvrir les étapes de la pousse des fruits et légumes et d'utiliser les outils du jardin,
- De développer leur curiosité, leur attention et leur patience,
- De connaître des fruits, des légumes et plantes aromatiques,
- D'éveiller leurs sens (toucher, odorat, goût),
- De partager un moment d'échange.

Les enfants sont ainsi amenés à participer aux plantations, à l'arrosage des plants et au ramassage des fruits et légumes.

Les professionnels accompagnent un petit groupe d'enfants et veillent à leur sécurité. Les outils mis à disposition des enfants sont adaptés à leur taille et à leur âge.

L'atelier jardinage peut être proposé environ trois fois par semaine, en alternance avec les unités des moyens et des grands.

2. La libre circulation

L'unité des premiers copains et des premiers pas ont mis en place la libre circulation entre les deux unités au moins une fois par semaine de 9h30 à 10h30 environ.

Cette pédagogie ouverte a pour objectif de rendre l'enfant acteur de ses apprentissages mais aussi de son développement.

Les expériences existantes démontrent un regain de l'intérêt et de la concentration des enfants, une diminution des agressions et des manifestations d'ennuie.

Lors des « portes ouvertes », les enfants rencontrent d'autres enfants qui n'ont pas le même âge qu'eux et qui ont un stade de développement différent, d'autres professionnels et d'autres jeux.

Les enfants ont la possibilité de faire des allers-retours dans les différents espaces proposés qui sont : l'unité des premiers copains, le hall ou le jardin commun et l'unité des premiers pas. Un professionnel est présent dans chacun de ces espaces et laissera les enfants jouer en jeu libre ou leur proposera une activité.

Les règles et les interdits restent inchangés et permettent d'assurer une continuité et une sécurité affective aux enfants.

3. Projet intergénérationnel

Des rencontres entre le multi-accueil et la résidence pour personnes âgées « Jacques d'Aragon » sont mises en place.

L'objectif est de favoriser le lien social entre les générations.

Des rencontres bimensuelles en alternance au Nid du Méjean et à la résidence « Jacques d'Aragon » sont prévues avec les unités de Moyens-Grands sur 1h à 1h30.

Durant ce temps, il sera mis en place des activités communes, des temps de chansons ou d'histoires, des ateliers cuisine...

4. Les gestes associés à la parole

Le personnel du Nid du Méjean a été formé en 2018 à la communication gestuelle associée à la parole.

Cette communication gestuelle est un outil riche qui permet de tisser un lien privilégié avec l'enfant dès son plus jeune âge.

L'enfant peut exprimer ses besoins avant même l'acquisition du langage, ce qui lui évite beaucoup de frustrations.

L'adulte, en associant son geste à la parole, privilégie l'individualité de l'enfant.

Cette communication gestuelle associée à la parole est donc une passerelle vers l'acquisition du langage.

Conclusion

Le projet pédagogique du Nid du Méjean s'adresse aux parents et détermine une pratique commune pour l'ensemble des professionnels de la structure.

Ce projet est le fruit d'un travail et d'une réflexion de l'ensemble du personnel de l'établissement d'accueil. Les différentes pratiques exposées ont été mûrement discutées et réfléchies en réunions afin d'exposer un projet pédagogique au plus proche de la réalité.

Il a été élaboré dans une volonté d'appliquer des valeurs essentielles telles que la sécurité affective, psychique et physique, la relation de confiance, le respect de l'enfant et le développement de l'autonomie.

Les professionnels s'engagent à déployer les moyens pédagogiques présentés dans ce présent document afin d'accueillir l'enfant et sa famille et garantir un cadre de vie épanouissant pour l'enfant.